

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - PÔLE PGU – HÔPITAL DE JOUR JEUNES	CLASSIFICATION : P1 N° 2024-03
		Page 1/3

- INFORMATIONS GENERALES -

Intitulé du poste : Educateur spécialisé à temps plein

Responsables : Cadre Supérieur de santé Mr F. PERON
Hiérarchiques : Cadre de Santé Mr B. GOUYON

Responsables fonctionnels : Docteur A. DELOGE: Chef de Pôle
Docteur D. MISDRAHI : Médecin responsable de filière
Docteur M. SAID : Médecin responsable de l'unité

Lieu de travail : Hôpital de Jour Jeunes du pôle PGU situé sur la commune de Mérignac
(3 rue du Jard 33 700 Mérignac)

- REFERENCES REGLEMENTAIRES ET/OU INSTITUTIONNELLES -

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Présentation générale de la structure :

L'Hôpital de jour Jeunes, situé à Mérignac est une unité fonctionnelle du pôle PGU, de la filière « Pathologies Emergentes ».

Les missions répondent aux besoins spécifiques de réhabilitation psychosociale ambulatoire des patients du pôle, âgés de 16 à 30 ans souffrant de pathologies psychiatriques émergentes. Le travail s'inscrit dans une approche individualisée avec comme objectif, le rétablissement et l'autonomie dans la cité sous forme de prises en charge séquentielles et évolutives. Il s'intègre dans le projet d'établissement du Centre Hospitalier Charles Perrens.

Missions générales du poste :

- Identifier des situations de santé et la co-construction d'un projet d'accompagnement individualisé du patient
- Prévenir les hospitalisations et accompagner le jeune adulte dans son parcours de soins.
- Faciliter l'accès au dispositif médico-sociaux et sociaux de la cité.
- Développer un partenariat d'articulation sanitaire, avec le réseau associatif des communes, du médico-social, etc.
- Réaliser des évaluations socio-éducatives des patients du Pôle PGU afin d'optimiser les orientations.
- Faciliter l'intégration des patients dans des parcours de soins adaptés à leur âge et à leur pathologie venant des unités intra ou extra hospitalières du Pôle.

Activités principales

- Participer à l'activité d'évaluation et de diagnostic pluriprofessionnels, en réalisant une observation socio-éducative afin de définir les capacités et les potentialités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion des personnes évaluées ; Les objectiver, les analyser et réaliser un compte-rendu socio-éducatif.

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - PÔLE PGU – HÔPITAL DE JOUR JEUNES	CLASSIFICATION : P1 N° 2024-03
		Page 2/3

- Participer aux évaluations fonctionnelles afin d'orienter les pistes de prise en charges et d'accompagnement en équipe pluriprofessionnelle.
- S'engager dans la facilitation du maintien de l'autonomie du patient et dans la connaissance de sa pathologie.
- S'impliquer dans les articulations en lien avec les différents partenaires.
- Faire le lien avec les membres des équipes de secteur du Pôle associés à la prise en charge du patient.
- Participer à l'orientation de la personne en travaillant en collaboration avec les professionnels concernés.
- Contribuer à des actions d'information, de prévention, de sensibilisation, et d'éducation dans la structure mais aussi dans les structures sociales et médico-sociales.

- CARACTERISTIQUES DE MAITRISE DU POSTE -

Diplôme et/ou qualification

- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES)

Connaissances :

- Connaissances juridiques et réglementaires en matière de protection de l'adulte et du mineur
- Connaissance du réseau et des institutions sanitaires et médico-sociales spécialisées dans l'accompagnement des personnes adultes avec troubles psychiatriques de la Sud-Ouest Métropole bordelaise.
- Connaissances dans la prise en charge psycho-éducative de mineurs et d'adultes présentant des troubles psychiatriques.
- Connaissance des différents outils d'aide à l'évaluation socio-éducative et fonctionnelle.
- Connaissances en communication et relation d'aide.
- Connaissances en réhabilitation psychosociale.
- Connaissance des règles de la sectorisation géographique en psychiatrie.
- Connaissance des différents modes d'hospitalisation en psychiatrie.
- Connaissance à développer concernant le fonctionnement du Pôle et des unités qui le composent.
- Connaissance du parcours de soin possible du patient au sein de l'institution et du Pôle.
- Connaissances en droits des usagers.

Savoir être :

- Adopter une éthique professionnelle dans ses missions.
- Respect de l'utilisateur.
- Dynamisme, créativité.
- Capacités d'écoute et d'observation.
- Capacités à faire preuve de réactivité et d'adaptation selon les demandes.
- Disponibilité.
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire.
- Autonomie.
- Savoir se positionner en médiateur.
- Savoir prendre de la distance selon les situations.

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - PÔLE PGU – HÔPITAL DE JOUR JEUNES	CLASSIFICATION : P1 N° 2024-03
		Page 3/3

Savoir faire

- Capacités de synthèse et d'analyse.
- Créativité.
- S'inscrire dans un travail d'équipe : savoir transmettre et confronter ses analyses.
- Travailler dans le cadre d'un suivi groupal ou individuel.
- Savoir argumenter.
- Savoir produire des documents synthétiques et transmissibles.
- Utiliser le dossier patient informatisé et tracer ses actions.
- Savoir établir des relations professionnelles de qualité avec l'ensemble des acteurs.
- Capacités à créer, maintenir et consolider tout lien avec les différents partenaires inclus dans la prise en charge de la personne.
- Savoir intégrer son action dans le cadre du fonctionnement général du Pôle (intra, extra).
- Être force de proposition aux fins d'amélioration continue du service rendu au patient et aux acteurs du soin.
- S'inscrire dans les projets de formation continue institutionnelle et du pôle d'activités.
- Participer activement à l'encadrement des étudiants stagiaires.

RELATIONS -

Relations internes

- Équipes pluridisciplinaires et médicales du pôle et du CHCP
- Cadre Supérieur de Santé et Cadre de Santé de la filière

Relations externes

- Professionnels du secteur médico-social, social, associatif, etc.

- SPECIFICITES DU POSTE -

- Poste à temps plein, en journée du lundi au vendredi sur des amplitudes de 9H à 16H45 ou 10h15-18h. (Protocole : 7H45/jour).

EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.